



Fédération de Gouren

Bodadeg ar Gouren

10, rue Saint Ernel / *straed Sant Ernel*
29800 LANDERNEAU / LANDERNE
02 98 85 40 48
federation@gouren.bzh



Amis du Gouren, du Sport, de la Culture bretonne, vous pouvez aider le Gouren !

Le Gouren, ou « lutte bretonne », reconnu par le Ministère des Sports, autonome sous délégation de la Fédération française de Lutte, agréé par l'Éducation nationale, objet d'une épreuve facultative au baccalauréat, n'a cessé de poursuivre son développement en Bretagne depuis trente ans.

La Fédération de Gouren, aujourd'hui, c'est :

- une cinquantaine de clubs et lieux d'entraînement en Bretagne ;
- plus de 1 600 licenciés ;
- près de 10 000 scolaires initiés chaque année ;
- une dizaine de permanents salariés (fédéraux et départementaux) ;
- des succès grandissants tant chez nous qu'à l'extérieur : nos équipes championnes d'Europe en 2016 à Brest, en 2017 en Autriche.

Mais le développement a un coût. Le Gouren, partie intégrante de la culture bretonne, véhicule des valeurs et des pratiques qui vont bien au-delà d'une simple marchandise culturelle.

Vous pouvez beaucoup à votre niveau, individuel ou collectif, pour permettre au Gouren de continuer son ascension, qualitative et quantitative. Ce par un acte citoyen et militant que vous pouvez chiffrer à la hauteur de vos moyens.

Grâce à vous et à tous ceux qui rejoindront notre appel, le Gouren pourra poursuivre son action sociale et éducative en faveur du Sport, de la Culture bretonne, de notre jeunesse.

En marque de notre reconnaissance, nous publierons régulièrement la liste des donateurs sur notre site www.gouren.bzh

Trugarez vras d'an holl !

NB : Comme pour les associations caritatives et de recherche médicale, au titre d'association d'intérêt général, **les dons faits à la Fédération de Gouren sont déductibles à 66% des impôts sur le revenu** (100€ versés ne coûtent que 34 € aux personnes imposables).

BON DE SOUTIEN

OUI, je tiens à aider le Gouren, actuellement dans une passe difficile, et adresse à la Fédération de Gouren un don volontaire de (rayer les mentions inutiles)

20 euros

50 euros

100 euros

..... euros (à ma convenance)

> Je verse mon don : - en espèces

- par chèque libellé à l'ordre de la **Fédération de Gouren**

et remets le présent bon et le montant choisi à la personne qui m'a contacté, ou envoie à : **Fédération de Gouren, 10 rue Saint Ernel, 29800 LANDERNEAU.**

> Je préfère faire un don par virement en ligne : nous contacter **federation@gouren.bzh**

Merci de bien vouloir indiquer ci-dessous vos coordonnées pour envoi d'un reçu autorisant une réduction d'impôt :

Mme M.

Adresse :

Adresse mail (facultatif) :